

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2010

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (Deuxième lecture) - (n° 2827)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 149

présenté par
M. Gérard et M. Decool

ARTICLE 37 QUATER

À la dernière phrase de l'alinéa 28, après le mot :

« effectif »,

insérer le mot :

« notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement précise que l'assimilation à une période de travail doit être prévue pour toutes les situations.